



Informations communales

(Conseils Municipaux de décembre 2010 et janvier 2011)

INTERCOMMUNALITÉ

La nouvelle Communauté de Communes résultant de la fusion des communautés de communes de La Roche-Bernard et Muzillac a vu le jour comme prévu le 1^{er} Janvier 2011. Le nom suivant lui a été donné : ARC SUD BRETAGNE.

Son siège est localisé à Muzillac. Elle est administrée par un conseil communautaire de 45 élus titulaires dont la composition privilégie une représentation des communes proportionnellement à leur population.

Le 6 décembre 2010, le conseil avait approuvé à l'unanimité ce projet de fusion qui regroupe les communes de : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule, La Roche-Bernard, et Saint-Dolay.

Il a également approuvé le projet de statuts proposés incluant la répartition des sièges au conseil du nouvel **EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)**.

Cette répartition est la suivante :

Population DGF de chaque commune	Nombre de délégués titulaires par commune	Nombre de délégués suppléants par commune
De 0 à 1 000 habitants	2	2
De 1 000 à 2 000 habitants	3	2
De 2 000 à 3 500 habitants	4	3
De 3 500 à 5 500 habitants	5	3

L'assemblée a désigné les membres titulaires et les membres suppléants qui représenteront la commune de Nivillac :

Membres titulaires : THOMAS Jean - OILLIC Jean-Paul - GUIHARD Alain - Mme LAPORTE Martine - Mme PHILIPPE Jocelyne

Membres suppléants : FREOUR Jean-Claude - BRIAND Yves - Mme DENIGOT Béatrice

12 vice-présidents ont été élus lors du premier conseil communautaire réuni le 6 janvier dernier ayant chacun en charge une commission.

Le 17 janvier, le conseil de Nivillac a désigné les élus représentant la commune à chacune de ces commissions.

COMMISSIONS	VICE-PRÉSIDENT	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Affaires Scolaires	SERAZIN Aline (Le Guerno)	VALLEE Emmanuella	LEBORGNE Sabrina
Affaires sociales et solidarité	HUCHON René (Muzillac)	DENIGOT Béatrice	PERRAUD Chantal
Aménagement du territoire	THOMAS Jean (Nivillac)	PHILIPPE Jocelyne	PEDRON André
Communication culture et cyber	RIVAL Guy (Billiers)	LAPORTE Martine	GUIHARD Alain
Développement économique	DROUAL Christian (Péaule)	OILLIC Jean-Paul	PHILIPPE Jocelyne
Emploi, formation et insertion professionnelle	BOURZEIX Daniel (La Roche-Bd)	GERVOT-BROHAN Nadège	DENIGOT Béatrice
Enfance Jeunesse	AUDRAN Bernard (Ambon)	GICQUIAUX Cécile	PROU André
Environnement	BERNARD Yvon (Noyal-Muzillac)	GUIHARD Alain	BRIAND Yves
Finances et évaluation des charges	MOISE Edouard (Marzan)	THOMAS Jean	FREOUR Nathalie
Sports et piscine	LE BORGNE Bruno (La Roche-Bd)	DAVID Gérard	MATHIEU Jean-Paul
Tourisme et patrimoine	DANIEL Jean (Damgan)	PHILIPPE Jocelyne	LAPORTE Martine
Voirie - Affaires techniques - Bâtiment	BOURRIGAUD Joël (St-Dolay)	OILLIC Jean-Paul	FREOUR J.-Claude

SIVOM

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité le transfert à la Communauté de Communes "Arc Sud Bretagne" au 1^{er} janvier 2011 des compétences suivantes du SIVOM de La Roche-Bernard :

- La gestion des transports scolaires
- La gestion des chantiers d'insertion
- L'accueil des gens du voyage

Le SIVOM ne conservera que deux compétences au 1^{er} janvier 2011 à savoir :

- La gestion du pôle petite enfance composé du RAM (Relais Assistante Maternelle) et du multi accueil (enfants de 0 à 3 ans, voire 4 ans).
- La gestion et l'entretien d'un bâtiment et d'un site anciennement à usage d'incinérateur.

De nouveaux statuts du SIVOM ont donc été rédigés pour tenir compte de ce changement.

Le conseil municipal les a approuvés.

Deux délégués titulaires et un délégué suppléant ont été désignés pour représenter la commune de Nivillac.

Membres titulaires : THOMAS Jean – PROU André

Membre suppléant : GICQUIAUX Cécile

Reprise de compétences du SIVOM par la commune au 1^{er} janvier 2011

Les communes de Nivillac et la Roche -Bernard ont repris la **compétence Assainissement** du SIVOM pour les installations situées sur leurs territoires.

De même que les élus ont décidé de reprendre la **compétence de l'école** "Les Petits Murins".

A cet égard, les décisions suivantes ont été prises :

- Reprise du résultat d'investissement dégagé au 31 décembre 2010 à hauteur de 80 % pour la commune de La Roche Bernard et de 20 % pour la commune de Nivillac
- Versement en janvier 2011 du solde de la dette à la commune de La Roche Bernard pour un montant de 39 166,94 €.

La Commune doit reprendre le personnel du SIVOM qui contribue au fonctionnement de l'école des Petits Murins, à savoir deux assistantes maternelles, deux agents en charge de l'entretien des locaux et un agent chargé plus particulièrement de la cantine scolaire et de la garderie (pré- et post-scolaire).

En conséquence, la création des 5 postes suivants a été décidée :

- deux postes d'ASEM (Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles) de 1^{re} Classe,
- deux postes d'adjoints techniques de 2^e Classe,
- un poste d'adjoint d'animation de 2^e Classe.

PROJET D'ÉCOLE PUBLIQUE

1 - Consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Une consultation a été lancée pour une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de définir et d'estimer le programme de construction de la nouvelle école.

Après analyse des offres, il a été décidé de confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage à EADM de Vannes, la mieux disante, pour un montant de 12 960 € HT.

2 - Commission des affaires scolaires

Suite à la reprise de la compétence des écoles et au projet de construction d'une école, une commission de 12 membres, formée d'élus, de représentants du corps enseignant et de parents d'élèves a été constituée.

Sont désignés membres de la commission "Affaires scolaires" de la commune :

Collège "Elus" : MM. THOMAS – PROU – PEDRON – JOUSSE – Mmes GICQUIAUX - FRANCO - LE BORGNE.

Collège "Représentants du corps enseignant" : MM. RABILLER – QUEREL – Mme GUIHARD.

Collège "Représentants des parents d'élèves" : MM. RONCERAY – AMORIN.

FINANCES

1 - Supérette :

Vote d'un emprunt complémentaire de 203 000 € auprès du Crédit Agricole.

2 - Tarifs 2011 du Forum

L'assemblée s'est prononcée sur les tarifs 2011 concernant les salles multifonctions du Forum, le théâtre et le studio d'enregistrement. Se référer au tableau figurant au centre de ce flash info. Pour plus de renseignements, contacter le forum. (**se reporter page 7-8**).

3 - Refinancement d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne

Consécutivement à une opération de lotissement non réalisée à ce jour, l'emprunt de 500 000 € à rembourser le 30 janvier 2011 sera refinancé par un crédit relais d'un montant équivalent sur une durée d'amortissement de deux ans au taux fixe de 2,58%.

4 - Exécution partielle des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2011

Conformément à la réglementation, le Maire a été autorisé à engager certaines dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts en 2010 (hors remboursement de la dette).

5 - Subvention au CCAS

Une subvention de 10 000 € a été votée concernant l'exercice 2010.

6 - Subvention pour le collège

Une subvention de 12 € par élève de 3^e a été accordée pour financer un voyage d'étude en Angleterre. Le montant total de la subvention s'élève à 528 € pour 44 élèves.

7 - Subventions d'équilibre du budget général vers les budgets annexes

Une subvention de 10 000 € et une subvention de 46 792,61 € seront versées respectivement au budget de la supérette et au budget culture.

URBANISME – OPÉRATIONS FONCIÈRES

1 - Achat d'une parcelle à la commune de La Roche-Bernard pour la construction d'une école

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'acte notarié concernant l'acquisition, au prix de 10 € le m², d'une parcelle de 4 607 m² au Clos des Métairies en vue d'y construire l'école publique. Le prix d'achat de la parcelle sera donc de 46 070 €.

DIVERS

1- Prix de vente de récoltes de bois

La commission agricole a proposé des prix de vente de récoltes de bois comme suit :

- Bois de mélange sur pied : 15 € le stère
- Piquets de châtaignier de 1,80 m - 2 m : 0,80 € l'unité.

Le conseil a donné son accord sur ces prix.

2 - Chiffre de population INSEE 2011

La population qui sera prise en compte en 2011 sera de 4 021 habitants soit une augmentation de 3,66 % par rapport à 2010.

3 - Subventions OPAH

Trois projets seront subventionnés pour un montant total de 2 594,33 €.

4 - Contrat d'association de l'école Sainte Thérèse de Saint-Cry

Le conseil s'est engagé à prendre en charge les dépenses de fonctionnement des élèves de Nivillac des classes maternelles et élémentaires. Mme Françoise LEVRAUD a été désignée pour représenter la commune au sein de l'OGEC. En cas d'empêchement, elle sera remplacée par M. André PEDRON.

5 - Contrat d'association de l'école Saint Louis

M. Eric JOUSSE a été désigné pour représenter la commune au sein de l'OGEC. En cas d'empêchement, il sera remplacé par Mme Emmanuella VALLÉE.

CHD. Pact-Arim Morbihan

SYMVIMO

17, rue de la Libération
56350 ALLAIRE

Nouveau programme OPAH: Aides à l'amélioration de l'habitat

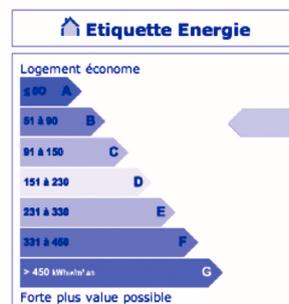
- Une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée pour une durée de 3 ans.
- 400 logements doivent être améliorés sur les 23 communes du SYMVIMO. Vous êtes concernés par ce programme.
- Des aides techniques et financières sont possibles pour tous les travaux liés à l'adaptation et aux économies d'énergie.

→ Améliorer ou adapter un logement

(Aides possibles de 20 % à 55 % en fonction des ressources du propriétaire)

→ Réhabiliter un logement locatif dans une ancienne habitation ou dans un bâtiment vacant

(aides de 25 % à 55 % des travaux subventionnables)



Pour tout renseignement,
un numéro unique: 02 97 40 96 96



Associations

YAPLUKA

Nous avons créé cette association dans le but de promouvoir la convivialité, de participer activement à l'animation de notre canton et d'organiser des manifestations festives dans divers domaines tels que:

La venue du Père Noël à St-Cry, le dîner tournant, des contes, des randonnées et d'autres projets en installation...

Si vous aussi vous êtes intéressés, rejoignez-nous !

Un blog : yapluka56.canalblog.com (pour vous mettre au courant des prochaines manifestations)

Une adresse mail : yapluka56@gmail.com

Des numéros de téléphone : **09.51.03.01.53** ou **02.99.90.99.43**

Alors YAPLUKA !!!!

ACCA

L'ACCA de Nivillac organisera un concours de boules à Ste-Marie le **dimanche 07 août 2011**. Inscriptions à 13 h 30.

BASKET

La saison 2010 - 2011 se terminera en mai prochain et il sera déjà temps de penser à la rentrée de septembre 2011. Les inscriptions et les engagements d'équipes ont lieu en juin.

Les jeunes et moins jeunes qui souhaitent pratiquer le basket-ball la saison prochaine pourront assister gratuitement à des séances d'entraînement afin de voir si la pratique de ce sport leur convient. Les enfants (garçons ou filles) nés(es) à partir de 2006 peuvent venir.

Pour tout renseignement, contacter Nathalie Fréour au **06 73 65 38 77**.

CLUB DE L'AMITIÉ - CALENDRIER DES FÊTES

- Repas de Printemps : **Mercredi 6 Avril 2011** à 12 h 30 - salle du Forum.
- Journée cantonale : **Mercredi 8 Juin 2011** - salle du Forum de 10 h à 17 h 30.
- Pique-nique ÉTÉ 2011 : - **Mercredi 6 Juillet**
- **Mercredi 3 Août**
- **Mercredi 24 Août**

A la Fontaine de St Cry - Rendez-vous sur place à 12 h.

CHANTS SONS DE VIE

L'association "Chants Sons de Vie", créée sur St-Nazaire en 1993, est maintenant nivillacoise depuis presque 2 ans, après un passage de quelques années sur Férel.

Son objet se rapporte à tout ce qui concerne la voix en tant que moyen d'expression de l'individu. Ses buts :

- de donner ou de redonner à tout un chacun le goût du chant, en dehors de tout élitisme, afin de favoriser une expression individuelle juste ;

- de donner la possibilité aux personnes de tous âges, de développer, par une approche holistique du travail sur la voix parlée et chantée, leurs potentialités intérieures et relationnelles dans un objectif d'épanouissement personnel et d'expression harmonieuse.

La voix est un outil incomparable pour parvenir à un épanouissement personnel et à une relation aux autres plus harmonieuse. En temps que moyen de communication, de la même façon qu'elle transmet et livre nos émotions, elle nous permet d'influer sur notre manière d'être et peut nous transformer intérieurement. Nous pouvons tous chanter, si nous le souhaitons, et notre voix nous trace un chemin intérieur...

Les activités régulières :

- cours individuels de pose de voix et chant
- ateliers de chant en groupe pour découvrir sa voix et développer son écoute
- groupe de chants de mer, d'eau et du terroir : "**Voix d'Eau**", créé il y a plus de 6 ans sur Férel, qui se réunit le vendredi soir de 18 h à 20 h tous les 15 jours, pour le moment dans la salle du bâtiment CCAS. Le groupe, d'une vingtaine de chanteur(se)s de Nivillac, Pénestin, Arzal, La Roche, est ouvert à tous, dans une ambiance amicale et conviviale (pas besoin de "savoir" chanter), et précisément à la recherche de voix d'hommes ainsi que de musiciens. Il est intervenu à plusieurs reprises aux fêtes de la musique de Férel, Camoël ainsi qu'à Arzal, de même qu'à quelques autres occasions localement, dont tout récemment le concert pour Haïti à Camoël.

Les activités ponctuelles :

- organisation de stages autour de la voix, quelquefois avec des intervenants extérieurs, par exemple au printemps 2011 : "Découverte des harmoniques dans la voix chantée" avec Dainouri CHOQUE
- interventions autour de la voix : conférences ou atelier spécifique pour des chorales amateurs
- organisation de concerts et participation aux fêtes de la musique locales.

L'association est animée par Anne DUHEM, par ailleurs chef de chœur des chorales "Voix de l'Estuaire" à Camoël, "Echo de la Vilaine" à Péaule et pour partie "A Tous Chœurs" à Missillac.

Prochaines dates :

- **Vendredi 1^{er} avril** : répétition **Voix d'Eau** de 18 h à 20 h (téléphoner pour le lieu).
- **Samedi 16 et dimanche 17 avril** : stage "De l'Oreille à la Voix" : perception des harmoniques dans la voix chantée pour développer son écoute sonore et musicale.
- **Vendredi 17 juin** : **Voix d'Eau** à la Fête de la Musique de Camoël.

Contact : Anne DUHEM **02 56 24 90 44** ou chantsdv@hotmail.fr

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX



**Franziska,
Akane &
Vicente
cherchent
une famille
d'accueil...**

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-vite !

Renseignements :

HERVELYNE PENVERN
24 rue Alphonse Guérin
35000 RENNES

Tél. 02 99 87 57 49 ou 06 08 69 71 17

E-mail : hpenvern@gmail.com



TENNIS CLUB

Voici les animations prévues pour le tennis club de Nivillac :

- Stage pour les jeunes prévu pendant **les vacances de Pâques**
- Tournoi de tennis des pays de Vilaine du **28/05 au 26/06 2011** organisé par Nivillac, Béganne, Rieux, Pénestin et Arzal avec les finales prévues un dimanche de juin (à confirmer la date), remise des coupes et lots dans la soirée et apéro dînatoire pour clôturer cette soirée).
- **Dans le courant juin**, une matinée sera retenue pour la réinscription aux cours ou au tennis loisirs et pour permettre aux personnes d'avoir des renseignements (tarifs, horaire des cours etc...).

SPEED BIKES

- 11^e rando des speed bikes, cyclo, VTT et pédestre. Au profit de la neurofibromatose, **le 5 juin 2011**. Avec nouveauté rando-cyclo et nouveaux circuits pédestres.

Renseignements :

Frédéric TATTEVIN - 02/99/90/98/66 - 06/19/23/72/87

MEI HUA ZHUANG

Nous pratiquons le Mei Hua Zhuang les **Mercredi matin, Samedi matin** aux horaires suivants : 9 h 30 - 11 h 15 ainsi que **le Samedi après-midi** de 14 h à 15 h 45.

Cette gymnastique chinoise est praticable à tous les âges et vous apporte le calme intérieur, la souplesse, et le bien-être du corps et de l'esprit.

L'entraînement a lieu à la salle de sport située vers le stade et les courts de tennis, porte en haut de l'escalier.

Nous ferons une porte ouverte en Septembre mais vous pouvez venir voir notre pratique aux heures d'entraînements.

Contacts : - Alain Defer : 02 99 9097 51
- Raymond Roux : 02 99 90 73 30
- Edith Degroot : 02 99 90 82 11
- Simon Corbet : 02 99 90 92 91

FCBV

Quelques dates à retenir :

- **le 03 avril** : loto du foot
- **le 28 mai** : 10 ans du FCBV
- **le 14 juillet** : fête du port
- **le 06 août** : festival des Garennes

GNDB

Deux dates à retenir :

- **Samedi 30 Avril 2011** : Soirée Repas de la GNDB (Choucroute ou Paëlla ou Jambon).
- **Dimanche 31 Juillet** : Fête du Cheval et des Traditions.

A.N.G.E.

A.N.G.E (Association Nivillac Gym Enfant) accueille les enfants le mercredi matin pour des cours de multi-sports (7-11 ans) et le mercredi après-midi pour des cours de gym (5-11 ans).

Pendant les vacances de février et d'avril, A.N.G.E organise un stage multi-sports de 2 jours ouvert aux enfants adhérents et non-adhérents de l'association.

La saison 2010/2011 se clôturera par une randonnée familiale suivie de jeux collectifs enfants - parents et d'un goûter.

Inscription en cours d'année possible, pour tous renseignements :

06 22 05 44 82
ou bruno.thomas731@orange.fr

JAZZ

- **14 mai** : Répétitions générales et vente des entrées des différentes représentations
- **20 et 21 mai** : Représentation de danse des 4 à 10 ans
- **10 et 11 juin** : Représentation de danse des 10 ans et +

ASSOCIATION DANSE NIVILLACOISE

- **17 juin** : assemblée générale de l'association
- **2 et 3 septembre** : inscription pour la saison 2011/2012

Pour toutes les pré-inscriptions, veuillez contacter le 02 99 90 85 13, et ce avant le 30 juin.

APEL DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS

Festivités organisées par l'Apel de l'École St-Louis :

- **Samedi 28 mai 2011** : Porte ouverte à 10 h.
- **Dimanche 19 juin** : Kermesse.
- **Vendredi 24 juin** : Soirée conviviale à l'école St-Louis à 19 h 30.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE DE SAINT-CRY

- **Dimanche 26 juin 2011** : KERMESSE PAROISSIALE de l'école Sainte-Thérèse de Saint-Cry + REPAS (cochon de lait avec sa farce, pommes de terre et tarte aux pommes)

Organisation Paroisse et OGEC.

POUR INFORMATION,
LES BUREAUX DE L'ADMR DE
NIVILLAC ONT DÉMÉNAGÉ LE LUNDI 21/02/2011.
Notre Nouvelle Adresse est :
ADMR - CENTRE HOSPITALIER BASSE VILAINE
2 RUE DE LA PISCINE
B.P. 56 - 56130 NIVILLAC
Notre numéro de téléphone a changé également,
c'est désormais le : **02 99 08 54 23**
e-mail : admr.nivillac@orange.fr (inchangé)
Nouveau Numéro de
FAX : **02 99 90 69 97**
Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h

Concours des Maisons fleuries

Afin d'encourager l'embellissement de notre commune, la municipalité de Nivillac organise en juin son concours des maisons fleuries (visible de la rue) : tous à vos bulbes et autres plantes.

S'inscrire en mairie avant le 11 juin 2011 dernier délai. Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

NOM : Prénom :

Adresse :

Location des salles sur la commune de Nivillac

SAINTE-MARIE - Tarifs 2011

- Réunions d'associations y compris vin d'honneur : **GRATUIT**
- Réunions d'associations de NIVILLAC suivi d'un repas : **124,00 €**
- Autres manifestations habitants de la commune et associations extérieures : **172,00 €**
- Autres manifestations habitants extérieurs : **230,00 €**
Vin d'honneur : **54,00 €**
Caution : **216,00 €**
Réservation le jour de la location : **58,00 €**

A la remise des clés, possibilité de bénéficier d'un demitarif pour la deuxième journée si la salle est disponible.

- Habitants de la commune : **86,00 €**
- Habitants extérieurs : **115,00 €**

FOYER RURAL - Tarifs 2011

- Réunions d'associations y compris vin d'honneur : **GRATUIT**
- Réunions d'associations de NIVILLAC suivi d'un repas : **106,00 €**
- Autres manifestations habitants de la commune et associations extérieures : **128,00 €**
- Autres manifestations habitants extérieurs : **170,00 €**
Vin d'honneur : **47,00 €**
Caution : **206,00 €**
Réservation le jour de la location : **54,00 €**

A la remise des clés, possibilité de bénéficier d'un demitarif pour la deuxième journée si la salle est disponible.

- Habitants de la commune : **64,00 €**
- Habitants extérieurs : **85,00 €**



Forum Nivillac - Tarifs 2011

(Délibérés en Conseil Municipal le 6 décembre 2010)

LOCATION DE SALLES "MULTIFONCTIONS"

	ESPACE FORUM (1)	ESPACE FORUM VIN D'HONNEUR uniquement (1')	ESPACE FORUM RÉUNION uniquement (1'')	Option BAR (frigos, verres, tasses, percolateur) (2)	GRANDE SALLE (3)	CUISINE (fours, chambre froide, congélateur) (4)	LAVERIE (5)	CHAMBRE FROIDE (utilisation veille ou lendemain de la manifestation) (6)
Habitants de la commune	122 €	61 €	-	37 €	291 €	103 €	27 €	25 €
Associations de Nivillac	68 €	-	0 € (et entreprises)	26 €	161 €	58 €	16 €	25 €
Option de nettoyage	90 €	90 €	-		101 €	76 €	24 €	24 €

- Ces tarifs correspondent à l'utilisation des locaux par 1/2 journée. Soit l'équivalent d'un déjeuner ou d'un repas ou d'une matinée ou d'une après midi ou d'une soirée.
- Pour une occupation "journée", c'est-à-dire midi & soir ou matin & après midi, un coefficient de 1,50 sera appliqué sur les salles louées (1, 1', 1'', 2, 3, 4, 5, 6) pendant ce temps d'occupation
- Dépassement d'horaire : + 10 % des tarifs de location de salles (1, 1', 1'', 2, 3, 4, 5, 6) par heure dépassée au-delà de 2 h du matin.

Caution pour l'ensemble des locations :

- 300 € si location ≤ 300 €
- 1000 € si location > à 300 € et ≤ à 800 €
- 1500 € si location > à 800 €



SONORISATION

	COMPLÈTE (+ un micro fil)	MICRO HF (= micro sans fil)	COMPTEUR 380 V	EMPLOI D'UNE PERSONNE (= Prestations techniques supplémentaires) Systématique lors des lotos !
Associations et habitants de Nivillac	56 €	12 € / 1 micro HF 22 € / 2 micros HF	103 €	22 € / heure Toute heure commencée sera facturée

LOCATION DE VAISSELLE

COUVERT - REPAS	LOCATION VAISSELLE – HORS REPAS (Verres, pichets, assiettes, soucoupes, tasses)	LOCATION DE VERRE – HORS REPAS
0,30 € / personne	25 €	10 €

LOCATION THÉÂTRE

(hall d'accueil et frigos compris)	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE COMPLÈTE
Associations de Nivillac (spectacles - manifestations diverses)	322 €	465 €
Caution	770 €	1 153 €
Réunions diverses (Assemblée générale, conférence, etc... Entrée ouverte à tous et non payante)	322 €	453 €
Prestations techniques supplémentaires	22 € / heure	22 € / heure

Ces tarifs s'entendent régisseur compris le temps de la manifestation pour une utilisation de la salle avec une prestation technique de base (= 2 micros fil, 1 micro sans fil, 1 vidéo projecteur, 1 écran, pas de modification du plan de feux existant).

En cas de prestations techniques supplémentaires (modification du plan de feux, sonorisation, etc.), un coût de main d'œuvre de 22 € par heure sera appliqué. Toute heure commencée sera facturée.

En cas de location sur 2 journées et plus, un abattement de 10 % sera appliqué sur la location d'ensemble (hors frais de prestations techniques supplémentaires).

Ces tarifs s'entendent TOUTES TAXES COMPRISES.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

	Répétitions	Enregistrement
Heure	4,20 €	12 €
Forfait	20 heures : 60 €	8 heures : 96 €

 Et n'oubliez pas... 
votre Fête de la Musique
et de la Danse le samedi 25 juin 2011
Derrière le Forum, organisée par TAZ, les Danses Nivillacoises et le Forum
RESTAURATION SUR PLACE